

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 8 juillet 2025, et ce, à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Viau,	présidente et membre parent représentant le district 1
M. Pier-Luc Chayer,	membre représentant la communauté
M ^{me} Viviane Drapeau,	membre parent représentant le district 4
M. Yannick England,	membre représentant le personnel enseignant
M. Alexandre Gagnon,	membre représentant la communauté
M. Pier-Luc Girard,	membre représentant la communauté
M ^{me} Jaymee Lafave,	membre parent représentant le district 5
M. Kevin Pelletier,	membre parent représentant le district 2
M ^{me} Marie-Josée Tremblay,	membre représentant le personnel de soutien
M ^{me} Malaythip Phommasak,	membre représentant le personnel d'encadrement
M ^{me} Anne-Claire Robert,	membre représentant la communauté
M ^{me} Lauralie Sarrazin,	membre parent représentant le district 3
M ^{me} Nathalie St-Louis,	membre représentant les directeurs d'établissement

les membres du conseil d'administration et formant quorum. M. René Brisson, directeur général, est présent. M^{me} Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié conformément aux règles de fonctionnement du conseil d'administration aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M^{me} Johanne Hamel a motivé son absence.

Invitée :

M^{me} Marie-Claude Gaudreau, directrice, Service de l'organisation scolaire et du transport

1. POINTS STATUTAIRES

1.1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

M^{me} Isabelle Viau, présidente, ouvre la séance. Il est 19 h.

1.2. RESPECT DE LA PROCÉDURE DE LA CONVOCATION (RCA-510/SSGAJ)

M^{me} Viviane Drapeau **PROPOSE** de déclarer la séance légale, parce que les procédures de convocation prévues à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique* et aux règles de fonctionnement du conseil d'administration ont été respectées.

Adopté

1.3. ASSERMENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Pier-Luc Chayer, membre représentant de la communauté, ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles.

M^{me} Jaymee Lafave, membre parent d'un élève représentant le district 5.

M. Kevin Pelletier, membre parent d'un élève représentant le district 2.

M^{me} Anne-Claire Robert, membre représentant de la communauté, issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires.

M^{me} Nathalie St-Louis, membre représentant les directeurs d'établissement d'enseignement.

M^{me} Marie-Josée Tremblay, membre représentant le personnel de soutien.

1.4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCA-511/SSGAJ)

M^{me} Lauralie Sarrazin **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Points statutaires

- 1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 1.2 Respect de la procédure de la convocation
- 1.3 Assermentation des nouveaux membres du conseil d'administration
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour

2. Période de questions des élèves

3. Période de questions du public

4. Sujets à traiter nécessitant présentation ou discussion

- 4.1. *Politique relative au transport scolaire* - Adoption

5. Information de la présidente ou du directeur général

6. Levée de la séance

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

2. PÉRIODE DE QUESTIONS DES ÉLÈVES

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4. SUJETS À TRAITER NÉCESSITANT PRÉSENTATION OU DISCUSSION

4.1. POLITIQUE RELATIVE AU TRANSPORT SCOLAIRE – ADOPTION (RCA-512/SOST)

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) doit adopter, mettre en œuvre, maintenir à jour et assurer l'application d'une politique relative au transport scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le centre de services scolaire doit assurer une saine gestion de ses ressources et des services reliés à l'exercice de sa mission dans un contexte de compressions budgétaires importantes pour l'année scolaire 2025-2026;

CONSIDÉRANT QUE le centre de services scolaire doit assurer l'atteinte de l'équilibre budgétaire;

CONSIDÉRANT QUE le centre de services scolaire peut facturer le service du transport des places disponibles pour toutes autres personnes que celles pour lesquelles il organise le service et qui ont en droit à ce dernier conformément à la présente politique (art. 298 de la *Loi sur l'instruction publique*¹;

CONSIDÉRANT QUE le centre de services scolaire doit, en conséquence, redéfinir l'offre de certains services sur une base urgente;

CONSIDÉRANT QUE les modifications proposées à la *Politique relative au transport scolaire* ont fait l'objet d'une consultation au Comité consultatif de gestion le 16 juin dernier ainsi qu'au comité consultatif de transport des élèves le 26 juin dernier;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif de transport des élèves a émis un avis favorable aux modifications plus haut référencées;

¹ *Loi sur l'instruction publique*, RLRQ c. I-13.3

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Viviane Drapeau d'adopter les modifications proposées à la *Politique relative au transport scolaire* du Centre de services scolaire Rivière-du-Nord, tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire du CSSRDN sous la cote **CA2024-2025-33**.

LE TOUT avec effet immédiat.

Adopté

PROPOSITION D'HUIS CLOS (RCA-513/SSGAJ)

M^{me} Lauralie Sarrazin **PROPOSE** de tenir une séance à huis clos. Il est 19 h 50.

RETOUR À LA SÉANCE PUBLIQUE (RCA-514/SSGAJ)

M^{me} Nathalie St-Louis **PROPOSE** le retour à la séance publique. Il est 21 h 05.

5. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE OU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

6. LEVÉE DE LA SÉANCE (RCA-515/SSGAJ)

M. Kevin Pelletier **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 21 h 05.

Adopté

Présidente

Secrétaire